



Pas de crise pour les missions militaires

L'art de la guerre

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 05 novembre 2013

ilmanifesto.it

Région : [L'Europe](#)
Thème: [Militarisation](#)

Pendant que les rues de Rome sont parcourues de cortèges demandant des investissements publics pour le travail, le logement et les services sociaux, dans les salles du Palais Montecitorio on s'apprête à lancer le décret-loi qui attribue de l'argent public pour les missions militaires internationales. Argent qui va s'ajouter à celui des forces armées et des armements, en plaçant l'Italie (d'après le Sipri) au dixième rang mondial avec une dépense militaire réelle de 26 milliards d'euros en 2012, équivalant à 70 millions d'euros par jour.

Sur ce qui est en train de se décider à Montecitorio, silence médiatique absolu. Dommage. Sinon les citoyens italiens en difficultés économiques croissantes auraient au moins la satisfaction de savoir que, rien que pour le trimestre octobre-décembre 2013, sont attribués 125 millions d'euros pour la mission militaire en Afghanistan, plus de 40 pour celle au Liban, 24 pour celles dans les Balkans, et 15 pour la « lutte contre la piraterie » dans l'Océan Indien (outre la dépense, encore secrète, pour la nouvelle base de Djibouti). En trois mois seulement on dépense 5 millions pour participer à la mission OTAN en Méditerranée (à laquelle s'ajoute la dépense, non encore quantifiée, de celle de *Mare Nostrum*), 5 autres millions pour entretenir du personnel militaire italien à Tampa en Floride (siège du Commandement central étasunien), au Bahreïn, Qatar et Emirats Arabes Unis. Plus de 5 millions en trois mois sont attribués pour les militaires et agents de police qui, en Libye, aident à « affronter l'immigration clandestine » et à entretenir et utiliser « les unités navales cédées par le gouvernement italien au gouvernement libyen ». De l'argent public est aussi déboursé pour envoyer des militaires au Soudan, Soudan du Sud, Mali, Niger, Congo et d'autres pays, en payant de hautes indemnités de mission augmentées de 30% quand le personnel n'est pas logé et nourri gratuitement.

Aux dépenses de missions militaires s'ajoutent celles du « soutien aux processus de reconstruction » et de la « consolidation des processus de paix et de stabilisation » : 23,6 millions d'euros en trois mois, auxquelles le ministre des affaires étrangères peut ajouter d'autres ressources par ses propres décrets. Bonino a déjà annoncé qu'en décembre seront disponibles 10 autres millions pour les « aides humanitaires ».

Comme le « déminage humanitaire » dans des pays que l'OTAN (Italie comprise) a auparavant attaqués y compris avec des bombes à fragmentation qui laissent sur le terrain des engins non explosés, ou dans des pays à l'intérieur desquels l'OTAN a fomenté la guerre. Telles les interventions de « stabilisation des pays en situation de conflit ou post-conflit », comme la Libye qui, démolie par la guerre de l'OTAN, se trouve dans une situation chaotique de post-conflit.

Pour couvrir de telles dépenses on puise aussi dans les « fonds de réserve et spéciaux » du Ministère de l'économie et des finances, qui feront ainsi défaut quand on devra faire face à des situations d'urgence sociale en Italie. Le ministre de l'économie et des finances est en outre « autorisé à apporter les variations de budgets nécessaires », c'est-à-dire à augmenter les fonds pour les missions militaires. Soutenus par le président Napolitano qui le 4 novembre a prévenu « Qu'on se garde de discuter avec légèreté d'une réduction de l'engagement de l'Italie sur le plan militaire », les députés Pd[1] défendent sabre au clair le décret-loi, suivis par ceux du PdL. L'opposition (Sel et M5S) se borne en général à des amendements qui ne touchent pas la substance, et à critiquer « le fait que la contribution italienne à la sécurité internationale soit de nature exclusivement militaire ».

En ignorant que, avec sa « contribution militaire », l'Italie ne renforce pas mais mine la sécurité internationale, et que la contribution « civile » est souvent le passe-partout de l'intervention militaire.

Manlio Dinucci

Edition de mardi 5 novembre 213 de *il manifesto*

<http://www.ilmanifesto.it/area-abbonati/in-edicola/manip2n1/20131105/manip2pg/03/manip2pz/348116/>

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

[1] Partis politiques cités :

Pd : Partito democratico, auquel appartient le Président du conseil, Letta

PdL : Peuple de la Liberté, créé par S. Berlusconi

Sel : (Sinistra, ecologia e libertà), Gauche, écologie et liberté, créé par Niki Vendola après sa rupture avec Rifondazione comunista,

Movimento 5 Stelle : Mouvement 5 Etoiles, créé par Beppe Grillo (comique génois)

La source originale de cet article est ilmanifesto.it

Copyright © [Manlio Dinucci](http://ilmanifesto.it), ilmanifesto.it, 2013

Articles Par : [Manlio Dinucci](http://ilmanifesto.it)

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste. Il a une chronique hebdomadaire "L'art de la guerre" au quotidien italien *il manifesto*. Parmi ses derniers livres:

Geocommunity (en trois tomes) Ed. Zanichelli 2013;
Geolaboratorio, Ed. Zanichelli 2014; Se dici guerra...,
Ed. Kappa Vu 2014.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca